

Éléments de correction de l'ECC n°2

Evaluation des Connaissances & de la Compréhension

1) Comment mesure-t-on la croissance économique ? (2)

La croissance économique correspond à l'accroissement de la production de biens et services sur longue période. Elle est mesurée par le calcul du taux de croissance annuel moyen du PIB en volume (c'est-à-dire déflaté pour neutraliser les effets déformants dus à l'inflation) ou par le taux de variation annuel du PIB (expansion), sachant que le PIB est l'agrégat qui mesure la production de biens & services donnant lieu à rémunération sur un territoire donné par tous les agents économiques. Il faut un accroissement du PIB en volume pendant plusieurs années successives pour pouvoir parler de croissance économique (sinon il s'agit seulement d'expansion).

2) Qu'est-ce qu'une externalité ? (2)

En économie, une externalité est nommée ainsi car elle est un effet extérieur au marché car sans signal-prix. En effet, une externalité est une conséquence de l'activité d'un agent économique sur autrui sans dédommagement économique : une rémunération de l'émetteur en cas d'externalité positive (la présence d'un apiculteur à côté de maraichers) ou un dédommagement d'autrui en cas d'externalité négative (une usine qui rejette des déchets polluants la nappe phréatique).

3) Citez 2 exemples distincts de capital institutionnel. (2)

Le capital institutionnel est l'ensemble des règles et institutions assurant la cohésion sociale et la bonne marche économique (confiance) d'un pays. Par exemple, la police, la justice, l'éducation nationale, la sécurité sociale, l'Etat de droit, la propriété privée, le système bancaire (monnaie et crédit)... sont des éléments du capital institutionnel.

4) Qu'est-ce que la croissance soutenable ? (2)

Croissance soutenable \approx Croissance qui est conforme au développement durable c'est-à-dire le développement qui «répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins». Autrement dit, il s'agit d'avoir un mode de croissance qui permet à la génération suivante d'avoir au moins autant de bien-être que notre propre génération, notamment de ne pas (trop) détruire l'écosystème dont une partie est non-renouvelable. Le développement durable ou soutenable intègre trois dimensions : la dimension économique (une croissance des richesses doit être possible), la dimension sociale (cette richesse doit être équitablement partagée dans le monde et entre les générations), enfin la dimension environnementale (les ressources et la planète doivent être préservées).

5) Qu'est-ce que la « tragédie des biens communs » ? (2)

La « tragédie des biens communs » est une expression qui signifie que compte-tenu de leur caractère rival et peu ou non excluable, les éléments du capital naturel (qui sont donc des biens communs) n'ont souvent pas de propriétaires ni de prix (ils sont gratuitement et librement disponibles) ce qui incite à leur surexploitation jusqu'à épuisement de la ressource (par exemple les ressources halieutiques).

6) Pourquoi la question du degré de substituabilité des capitaux est-elle décisive en matière de développement durable ? (3)

Les économistes néoclassiques qui considèrent que les capitaux sont substituables, estiment que le progrès technique (capital technologique) permettra de remplacer le capital naturel non renouvelable détruit par du capital physique ou humain permettant ainsi un développement durable (ou croissance soutenable) sans avoir à changer notre mode de croissance et nos modes de vie (mesures d'incitations à la substitution suffisent). Inversement, les économistes hétérodoxes qui considèrent que les capitaux sont pas ou faiblement substituables, considèrent que le progrès technique ne permettra pas de remplacer le capital naturel détruit et qu'il est donc nécessaire de changer de mode de croissance et de modes de vie voire même d'organiser la décroissance (réglementation).

7) Montrez à l'aide d'un argument que réglementation et taxation sont complémentaires. (2)

« Complémentaires » n'implique pas que 2 mesures soient identiques mais au contraire distinctes. Il faut donc montrer que l'inconvénient d'une mesure est résolu par l'avantage d'une autre mais aussi le symétrique car sinon, les 2 mesures ne sont pas complémentaires, une mesure est toujours préférable. Donc pour bien répondre aux questions 7 et 8 il fallait que l'argument repose sur 2 éléments inverses : l'un montrant un inconvénient de la mesure 1 compensé par un avantage de la mesure 2 et, réciproquement, un inconvénient de la mesure 2 compensé par un avantage de la mesure 1.

Réponse de Jade : « la réglementation est une norme fixée par les pouvoirs publics qui fixent une limite de pollution que les agents économiques peuvent émettre et la taxation est l'instauration d'un impôt par les pouvoirs publics pour limiter les GES (par exemple). Ils sont complémentaires car la réglementation est facile et rapide à mettre en place à l'inverse de la taxation (faible acceptabilité politique) mais la taxe permet aux entreprises de faire leur propre calcul entre payer la taxe et investir dans la dépollution, la réglementation qui est uniforme ne permet pas cela. »

8) Montrez à l'aide d'un argument que marché des quotas et taxation sont complémentaires. (2)

Réponse de Jean : « Un marché de quotas a pour principe de faire payer aux pollueurs un droit à émettre des polluants en fonction de leur quantité de quotas. Une taxation est difficile voire impossible à mettre en œuvre sur le plan international (problèmes de souveraineté) contrairement au marché des quotas. Mais le marché des quotas s'adapte mal aux petites entreprises alors qu'une taxe est adaptable aux différents secteurs d'activité et aux différentes tailles d'entreprises ».

9) Pour quelles raisons la gestion des biens environnementaux nécessite-t-elle l'intervention publique ? (3)

Les biens environnementaux sont le plus souvent des biens communs c'est-à-dire qu'ils sont rivaux mais non ou peu excluables, ils sont disponibles gratuitement, or la théorie économique montre que le marché est défaillant à réguler les biens sans signal-prix, c'est-à-dire que laisser fonctionner la concurrence conduit à l'épuisement de la ressource car il n'y a pas une hausse du prix capable de réduire l'exploitation (loi de l'offre et de la demande, si prix \nearrow alors, ceteris paribus, la demande \searrow). Les biens communs étant gratuits, il n'y a pas de force automatique de rappel pour en réduire l'exploitation. Si le marché est défaillant, il n'y a que les pouvoirs publics qui peuvent intervenir pour protéger la ressource gratuite soit en créant des réglementations restrictives soit en attribuant aux biens environnementaux un signal-prix (via une taxe par exemple).